

# ASSEMBLÉE NATIONALE

24 septembre 2020

---

D'ACCÉLÉRATION ET DE SIMPLIFICATION DE L'ACTION PUBLIQUE - (N° 3347)

Commission	
Gouvernement	

Adopté

## AMENDEMENT

N ° 654

présenté par  
M. Kasbarian

-----

### ARTICLE 25 BIS C

À l'alinéa 2, substituer à la seconde occurrence du mot :

« du »,

les mots :

« d'un ».

### EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel.